


Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

6 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Derijcke Werner (coordinateur) ;Fyon Marc ;Malherbe Philippe ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Charleroi
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>PARTIE M. M. FYON</p> <p>Introduction</p> <p>Brève introduction sur notion personne morale et sociétés (avec renvoi à partie de M. W. Derijcke).</p> <p>Brève introduction sur éléments essentiels de la société (+ nuance concernant théorie éléments essentiels)</p> <p>1<sup>er</sup> élément : objet social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition objet social</li> <li>• Objet commercial</li> <li>• Sanction non-respect objet social</li> <li>• Modification objet social</li> <li>• Distinction entre sociétés civiles et sociétés commerciales</li> <li>• Distinction entre sociétés, associations et fondations</li> </ul> <p>2<sup>ème</sup> élément : capital</p> <p>Capital et titres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• notion et rôle de capital social</li> <li>• titres représentatifs ou non du capital social (actions, obligations, obligations convertibles, warrants, parts bénéficiaires, certificats, actions sans droit de vote)</li> <li>• fixation du montant capital originaire</li> <li>• souscription et libération du capital</li> <li>• cessibilité ou non de principe des titres SA ou SPRL (sauf si couvert par Philippe)</li> </ul> <p>Augmentations du capital en nature ou en espèces</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capital autorisé</li> <li>• Droit de préférence des actionnaires existants</li> <li>• responsabilité des fondateurs</li> <li>• responsabilité des administrateurs</li> </ul> <p>3<sup>ème</sup> élément : siège social et nationalité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• notion siège social</li> <li>• Théorie siège réel et théorie incorporation</li> <li>• Changement siège social</li> <li>• Siège social et substance d'une société</li> </ul> <p>Restructurations de sociétés</p> <p>Fusions (en ce compris fusion taxée)</p> <p>--</p> <p>Scissions</p> <p>--</p> <p>Apports ou cession de branche d'activités ou d'universalité de biens</p> <p>--</p> <p>OPA ' règles de base</p> <p>PARTIE M. W. DERIJCKE ' Livres I à V c. soc.</p> <p>Sociétés et personnalité juridique [art. 1-3]</p> <p>Constitution et formalités de publicité [art. 66 ' 91]</p>

	<p>Le bénéficiaire effectif [art. 14/1-14/2]          Livre V [La société en nom collectif et la société en commandite simple].          Livre II [dispositions communes]          Livre III [société de droit commun, société momentanée et société interne]          Livre IV [Dispositions communes aux personnes morales]          Droit international privé          Sociétés en formation (« Responsabilité des promoteurs ») [art. 60]          Nullité des sociétés et des assemblées générales [art. 63-34 et 172-180]          Délai et délais de conservation des archives          La fin des sociétés [Le principe de continuité, a poursuite d'une activité déficitaire, les pertes importantes du capital les procédures d'alarme, les liquidations [art. 182-200], la continuité des entreprises et les faillites (livre XX CDE)]          PARTIE M. Ph. MALHERBE          Administration des sociétés          Responsabilité des dirigeants          Le conflit d'intérêt          La responsabilité pénale          Comment s'exonérer de sa responsabilité          Notions élémentaires de droit matrimonial          Le droit des sociétés et le droit patrimonial de la famille          La société familiale, un cas à part          La cession des entreprises et le code des sociétés          Comment céder son entreprise et en conserver la gestion ou les revenus ?</p>
<p>Acquis d'apprentissage</p>	<p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'aborder de manière transversale les principales matières du code des sociétés relatives aux sociétés non cotées</li> <li>1 • de maîtriser les outils nécessaires dans le cadre de la matière</li> </ul> <p>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b>          Examen écrit.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b>          Cours magistral.          Il peut être demandé aux étudiants d'avoir procédé à certaines lectures spécifiques (articles, décisions de justice, documents juridiques [contrats, ...], ...) avant le cours portant sur la matière concernée.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>H. Culot, Y. De Cordt, H. Jacquemin et Th. Léonard, <i>Manuel du droit de l'entreprise</i>, Anthémis, Limal, 2019, 573 pp.          Edouard-Jean Navez et Adrien Navez <i>Le Code des sociétés et des associations, Présentation et premiers commentaires</i>, 1re édition, Les dossiers du Journal des tribunaux n° 122, Bruxelles, Larcier, 2019, 398 pp.          Jacques Malherbe, Yves De Cordt, Philippe Lambrecht, Philippe Malherbe, <i>Droit des sociétés : précis, droit européen, droit belge</i>, 4e édition, Bruylant, Bruxelles, 1530 pp.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>CLSM</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat d'université en expertise comptable approfondie	EXCA9CE	5		
Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2)	FEHC2M	6		